Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STHR, veuillez visiter :
bacsthr.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STHR • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Évaluation d'enseignement moral et civique : contrôle continu

Session 2026 • Code sujet : **26-BTN-STHR-EP1** • Durée : **1 h** • Coefficient : **1 en première et 1 en terminale (2 sur le cycle terminal)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Liberté d'expression, égalité et responsabilités dans la vie lycéenne (5 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Enseignement Moral et Civique (EMC)/2026/Bac STHR - Enseignement Moral et Civique (EMC) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Liberté d'expression, égalité et responsabilités dans la vie lycéenne

Membre du conseil de la vie lycéenne, le candidat analyse un échange dans un groupe privé d'élèves autour d'une critique argumentée de l'aménagement des espaces de détente, suivie de la diffusion d'une photographie et de commentaires dévalorisants. À partir de textes de référence et de cette situation fictive, il doit protéger les droits des personnes, permettre l'expression des désaccords et proposer des règles favorisant un débat démocratique respectueux.

Question 1.1. À partir du document DT 1, relevez deux libertés ou principes reconnus par les textes. Pour chacun, indiquez la règle ou la limite qui permet de concilier son exercice avec les droits d'autrui.

La liberté d'expression est reconnue par l'article 11 de la Déclaration de 1789 et l'article 13 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle peut être limitée par la loi, notamment pour protéger les droits et la réputation d'autrui. L'article 1 de la Constitution garantit aussi l'égalité devant la loi, sans distinction notamment d'origine ou de religion : les propos et pratiques discriminatoires ne peuvent donc justifier un traitement inégal.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Liberté d'expression, dans le respect des droits d'autrui ; égalité devant la loi, sans discrimination notamment liée à l'origine ou à la religion.

Question 1.2. Dans la situation décrite au document DT 2, identifiez deux faits qui posent un problème de respect des droits ou de l'égalité. Justifiez chaque réponse en faisant référence à un élément précis du document.

La photographie de l'élève est diffusée sans son accord : cela porte atteinte à sa vie privée et à son droit à l'image. Par ailleurs, l'élève qui la publie ajoute des commentaires dévalorisants sur son apparence et son origine, ensuite relayés par plusieurs membres du groupe. Ces faits visent la personne, peuvent être discriminatoires et portent atteinte à sa dignité. Ils se distinguent de la critique argumentée des horaires et de l'organisation des espaces de détente.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Photo diffusée sans accord ; commentaires dévalorisants sur l'apparence et l'origine, relayés par plusieurs élèves.

Question 1.3. Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne donne pas le droit de diffuser des propos portant atteinte à la dignité ou aux droits d'une personne. Distinguez la critique d'une idée ou d'une décision de l'attaque visant une personne.

La liberté d'expression protège le désaccord, mais DT 1 rappelle qu'elle peut être limitée pour respecter les droits et la réputation d'autrui. Critiquer une idée ou une décision consiste à discuter ses effets et à proposer une autre solution : l'élève conteste ainsi les horaires d'accès aux espaces de détente. Attaquer l'apparence ou l'origine vise la personne, non la décision, et porte atteinte à sa dignité. Un débat démocratique permet la critique sans dénigrement ni discrimination.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La critique des idées et des décisions est libre ; les attaques personnelles portant atteinte à la dignité ou aux droits ne le sont pas.

Question 1.4. Proposez deux mesures concrètes que le lycée pourrait prendre pour traiter la situation. Pour chaque mesure, précisez l'objectif recherché et le principe démocratique ou le droit auquel elle se rattache.

1. Demander le retrait de la photographie et des commentaires, puis accompagner les élèves concernés : protéger la vie privée, la dignité et l'égalité de l'élève.
2. Reprendre la consultation dans un cadre modéré, où chacun peut présenter ses arguments et ses propositions : garantir une participation équitable et préserver la liberté d'expression dans le respect des droits d'autrui.

Ces mesures traitent les atteintes tout en permettant à la discussion sur l'aménagement de se poursuivre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faire retirer les contenus attentatoires aux droits ; poursuivre la consultation dans un cadre modéré et équitable.

Question 1.5. Complétez le document réponse DR 1 en indiquant, pour chacun des deux acteurs, un droit ou un intérêt à protéger, une responsabilité et une action adaptée. Rédigez ensuite une proposition de règle commune permettant de maintenir un débat respectueux au lycée.

Pour l'élève ayant publié la critique, protéger la liberté d'expression et la participation équitable ; sa responsabilité est d'argumenter sans attaquer les personnes. Elle peut poursuivre la consultation. Pour l'élève ayant diffusé la photo et les commentaires, protéger la vie privée et la dignité d'autrui ; il doit respecter ces droits et retirer les contenus. Règle commune : critiquer les idées et décisions, jamais les personnes, et ne pas diffuser leur image sans accord.

DR 1 complété

Acteur	Droit ou intérêt à protéger	Responsabilité	Action adaptée
Élève ayant publié la critique	Liberté d'expression	Argumenter sans attaqu	Poursuivre le débat
Élève ayant diffusé la photographie et les commentaires	Vie privée, dignité	Respecter les droits	Retirer les contenus
Proposition de règle commune pour le débat au lycée	Débat respectueux	Écoute et respect	Sans attaque, image avec accord

✓ RÉPONSE À RETENIR

Débattre des idées sans attaques ni propos discriminatoires ; ne pas diffuser l’image d’autrui sans son accord.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de contrôle continu d'enseignement moral et civique, session 2026, porte le code 26-BTN-STHR-EP1 et dure une heure. Elle compte un coefficient 1 en première et 1 en terminale. Organisée par l'établissement, elle étudie la liberté d'expression et l'égalité dans la vie lycéenne, et évalue l'analyse de textes, la justification de réponses et la formulation de mesures civiques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La liberté d'expression est reconnue, mais son abus peut être limité par la loi pour protéger les droits et la réputation d'autrui.
- La Constitution garantit l'égalité devant la loi sans distinction notamment d'origine ou de religion.
- Critiquer une idée ou une décision se distingue d'attaquer une personne ou de porter atteinte à sa dignité.
- Un débat démocratique permet les désaccords tout en protégeant les personnes et la participation équitable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Citez des libertés ou principes du DT 1 et expliquez leurs limites en lien avec les droits d'autrui.
- Justifiez chaque problème relevé à l'aide d'un fait précis du DT 2, sans ajouter d'éléments absents du dossier.
- Pour chacune des deux mesures proposées, indiquez son objectif et le droit ou principe démocratique concerné.
- Complétez toutes les rubriques du DR 1, y compris la proposition de règle commune pour le débat.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment expliquer la limite à la liberté d'expression dans ce sujet ?

Présentez la liberté d'expression comme un droit reconnu, puis expliquez que son exercice ne doit pas porter atteinte aux droits ou à la réputation d'autrui. Appuyez-vous sur les textes du DT 1 et reliez votre explication aux faits du DT 2.

Q : Comment distinguer une critique acceptable d'une attaque personnelle ?

Une critique porte sur une idée, une décision ou une organisation et peut être argumentée. Une attaque vise la personne, par exemple son apparence ou son origine, et peut porter atteinte à sa dignité ou à ses droits.

Q : Comment organiser son temps pour cette évaluation d'une heure ?

Les cinq questions valent chacune quatre points. Répartissez votre temps en conséquence, en réservant un moment pour relire vos justifications, vérifier que les mesures proposées sont complètes et remplir le document réponse DR 1.

Q : Qu'attend le sujet dans les réponses et dans le document DR 1 ?

Le sujet demande des réponses organisées, justifiées à l'aide des documents et des connaissances pertinentes. Dans le DR 1, précisez pour chacun des deux élèves un droit ou intérêt, une responsabilité et une action, puis proposez une règle commune.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Enseignement Moral et Civique (EMC)/2026/Bac STHR - Enseignement Moral et Civique (EMC) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac STHR : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.